

SRI\*: 2/7



CATÉGORISATION

SFDR<sup>1</sup> :

ARTICLE 8

# OFI INVEST HIGH YIELD 2027 SE LAISSER PORTER VERS L'HORIZON

Ofi Invest High Yield 2027 est un fonds obligataire à échéance qui investit dans des obligations à haut rendement (« High Yield ») de toutes zones géographiques, avec une note minimale de BB-, et les détient jusqu'à leur maturité le 31/12/2027. Sauf risque de défaut, le fonds à échéance Ofi Invest High Yield 2027 offre ainsi une visibilité sur le rendement cible pour un horizon d'investissement déterminé.

## POURQUOI INVESTIR ?

1

### Une exposition aux obligations à haut rendement les mieux notées

Investir sur les émetteurs les mieux notés de l'univers obligataire à haut rendement<sup>2</sup> et détenir les titres jusqu'à maturité/échéance 2027.

Il existe un risque de crédit si l'émetteur d'un titre de créance, détenu par l'OPCVM<sup>3</sup>, n'est plus en mesure de payer les coupons ou de rembourser le capital.

2

### Une construction de portefeuille visant à optimiser le couple rendement/risque

Un portefeuille diversifié, investi dans environ 100 noms sur 30 secteurs et différentes zones géographiques afin de réduire son risque de crédit/défaut.

Le souscripteur est soumis au risque que le FCP<sup>4</sup> ne soit pas investi à tout moment sur les valeurs et les marchés les plus performants.

3

### Un processus de gestion intégrant des critères ESG

Un processus de sélection de titres robuste, et une note ESG<sup>5</sup> du portefeuille supérieure à celle de son univers d'investissement.

Les risques de durabilité sont principalement liés aux événements climatiques résultant de changements liés au climat, de la capacité de réponse des sociétés au changement climatique et pouvant résulter sur des pertes non anticipées affectant les investissements du FCP<sup>4</sup> et ses performances financières.

## QU'EST-CE QU'UN FONDS À ÉCHÉANCE ?

Aussi appelé « fonds de portage », un fonds à échéance consiste à acheter des obligations et à les conserver jusqu'à maturité quelles que soient les fluctuations de marché.

Sans défaut des émetteurs en portefeuille, un fonds à échéance a la capacité de conserver son objectif de rendement cible initial.

L'évolution des marchés n'aura ainsi que peu d'incidence pour un investisseur présent tout au long de la vie du produit.



\*SRI : L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pour la durée de détention recommandée. Le risque réel peut être différent si vous optez pour une sortie avant la durée de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque du produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

1 – Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

2 – Les obligations spéculatives à haut rendement (« High Yield ») ont une note de crédit (de BB+ à D selon Standard & Poor's et Fitch) plus faible que les obligations « Investment Grade » (notées de AAA à BBB- selon Standard & Poor's et Fitch) en raison de la santé financière plus fragile de leurs émetteurs selon les analyses des agences de notation.

3 – Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières.

4 – Fonds Commun de Placement.

5 – Minimum de 90 % des émetteurs en portefeuille notés. Le score ESG du portefeuille est le résultat de l'agrégation des notes ESG individuelles des émetteurs en portefeuille, pondéré de leur poids en portefeuille.

# UNE EXPOSITION AUX OBLIGATIONS À HAUT RENDEMENT LES MIEUX NOTÉES

Le fonds pourra détenir à l'acquisition des obligations notées au minimum BB-.

## ÉCHELLE DE NOTATIONS DE QUALITÉ DE CRÉDIT DES OBLIGATIONS



**L'EXPÉRIENCE D'UN GÉRANT DE FONDS À ÉCHÉANCE**

**12** fonds datés déjà créés

DONT **6** gérés par l'équipe de gestion « High Yield »



- CODE ISIN (PART RC) | **FR0013511474**
- FORME JURIDIQUE | **FONDS COMMUN DE PLACEMENT**
- INDICE DE RÉFÉRENCE | **-**
- HORIZON D'INVESTISSEMENT | **4 ANS**
- FRAIS DE GESTION FINANCIÈRE | **1,05 % TTC MAXIMUM**
- FRAIS D'ENTRÉE | **3 % MAXIMUM non acquis à l'OPC**
- FRAIS DE SORTIE | **2 % MAXIMUM non acquis à l'OPC**

Veillez vous référer au prospectus pour les risques principaux et caractéristiques détaillées du fonds, disponible sur le site [www.ofi-invest-am.com](http://www.ofi-invest-am.com)



<sup>1</sup> – Notation minimum des émetteurs à l'investissement. La Société de Gestion (SGP) ne recourt pas exclusivement et mécaniquement aux notations émises par les agences de notation et met en œuvre sa propre analyse interne. En cas de dégradation de notation des titres en dessous de BB-, la SGP décidera de céder ou non les titres en prenant en compte sa propre analyse, l'intérêt des porteurs et les conditions de marché. Dans tous les cas, une dégradation en catégorie CCC entraînera la vente de l'instrument dans les 3 mois.

Cette communication publicitaire est établie par Ofi Invest Asset Management, société de gestion de portefeuille (APE 6630Z) de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous l'agrément n° GP 92-12 – FR 51384940342, Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 euros, dont le siège social est situé au 22, rue Vernier 75017 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 384 940 342. Avant tout investissement dans les fonds présentés dans la communication publicitaire, il est fortement conseillé à tout investisseur, de procéder, sans se fonder exclusivement sur les informations fournies dans cette communication publicitaire, à l'analyse de sa situation personnelle ainsi qu'à l'analyse des avantages et des risques afin de déterminer le montant qu'il est raisonnable d'investir. Les fonds présentés dans cette communication publicitaire peuvent ne pas être enregistrés dans toutes les juridictions. Les fonds peuvent faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. Cette communication publicitaire ne donne aucune assurance de l'adéquation des produits ou services présentés à la situation ou aux objectifs de l'investisseur et ne constitue pas une recommandation, un conseil ou une offre d'acheter les produits financiers mentionnés. Ofi Invest Asset Management décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments y figurant. Cette communication publicitaire contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Ofi Invest Asset Management considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie. Les analyses présentées reposent sur des hypothèses et des anticipations d'Ofi Invest Asset Management, faites au moment de la rédaction du document qui peuvent être totalement ou partiellement non réalisées sur les marchés. Elles ne constituent pas un engagement de rentabilité et sont susceptibles d'être modifiées. La valeur d'un investissement sur les marchés peut fluctuer à la hausse comme à la baisse, et peut varier en raison des variations des taux de change. En fonction de la situation économique et des risques de marché, aucune garantie n'est donnée sur le fait que les produits ou services présentés puissent atteindre leurs objectifs d'investissement. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le Document d'Information Clé (DIC) et le prospectus sont proposés aux souscripteurs préalablement à la souscription et remis à la souscription; ces éléments, ainsi que les derniers états financiers disponibles, sont à la disposition du public sur simple demande, auprès d'Ofi Invest Asset Management. © Freepik. FA23/0075/10082023

